

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Pier Lejeune

<https://www.cadre21.org/membres/27663d983f5a71f0477e01fb>

Date d'obtention : 2024-04-16 23:30:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'il est important d'avoir les 3 critères avant de pouvoir utiliser la trousse Sexto. Ensuite, il faut bien suivre les étapes afin d'intervenir rapidement et de limiter les répercussions sur les jeunes victimes.

Ne jamais regarder le contenu.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Depuis 2 ans, j'ai été la personne de confiance dans plusieurs cas d'élèves qui se sont confiés en lien avec le sextage. En n'ayant pas encore la formation, je réfèrais les élèves concernés à ma collègue formée. Avoir la formation, va me permettre de poursuivre l'intervention avec eux sans devoir briser mon lien.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer de ne jamais regarder le contenu visé. Par expérience, ils ont tendance à vouloir tout montrer pour qu'on les croit, par évidence, j'ai toujours refusé de regarder et par le fait même je faisais de la sensibilisation.

Suivre les étapes de la grille, permettra de mieux intervenir et ne pas faire d'erreur accidentelle qui pourrait nuire à l'enquête.